



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS  
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING THE  
ATLANTIC OCEAN

## La piraterie maritime au large du littoral atlantique africain : Ampleur et perspectives pour une lutte plus efficace



*La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer définit la piraterie maritime comme " tout acte illicite de violence ou de détention [...] dirigé contre un autre navire ou aéronef [...] en haute mer "*

**Tanger (Maroc), 18-19 Septembre 2017**

## **Présentation de la rencontre**

L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la COMHAFAT au titre de l'année 2017 et se veut une contribution aux efforts de la communauté internationale pour faire des mers et des océans des espaces sécurisés, propice au développement des pays riverains et au-delà.

## **Contexte**

La mer représente plus que jamais un enjeu vital pour les économies des pays côtiers dont les activités maritimes de commerce, de transport, de pêche et du tourisme constituent des secteurs importants.

Pour le continent africain, qui compte 38 pays côtiers sur 54, les activités liées à la mer sont non seulement une richesse qu'il faut préserver mais surtout une opportunité de développement socio-économique.

Ceci est encore plus vrai pour la zone COMHAFAT avec ses 22 Etats membres ouverts sur l'océan atlantique, un littoral de plus de 14 000 km, qui lui donne un accès direct à un énorme potentiel de ressources marines, de revenus générés par la pêche, le commerce et le tourisme, et constitue une source de subsistance pour les communautés côtières mais aussi intérieures.

Néanmoins, cet accès maritime, qui confère à la région un avantage stratégique pour son développement économique, est soumis à une multitude de menaces, qui compromettent sérieusement la contribution socio-économique que peuvent procurer les activités maritimes des pays de la région.

L'insécurité maritime dont la piraterie est la composante la plus visible de ces menaces. Ce phénomène était plus connu en Afrique de l'Est, particulièrement dans la zone du Golfe d'Aden, cependant la recrudescence des actes de piraterie, passés de 54 à 95 entre 2015 et 2016, font du Golfe de Guinée une autre zone de prédilection de la piraterie maritime en Afrique.

Les actes de piraterie maritime mettent en péril les activités de commerce, de tourisme et de pêche, et constituent également, une menace environnementale majeure pour l'ensemble de la région, avec des conséquences qui fragilisent davantage les populations locales.

La piraterie n'est donc pas seulement un problème criminel, c'est surtout un obstacle stratégique majeur pour le développement de la région. Elle se confirme comme l'une des menaces majeures à la stabilité économique, tant pour les États du littoral que ceux enclavés dans l'arrière-pays.

Comment expliquer la recrudescence de ce phénomène depuis quelques années ?  
Quelles approches de solutions préconisent les différents acteurs internationaux, régionaux et nationaux, face à ce fléau ?

Telles sont en substance, les principales questions auxquelles devra répondre notre rencontre.

### **La démarche adoptée**

Notre réflexion se focalisera essentiellement sur les actes de piraterie et les attaques à main armée en mer.

L'intensification de la piraterie a révélé le faible niveau de connaissance du phénomène dans la région, aussi la rencontre sera une occasion de faire le point sur ses enjeux, et sur les raisons profondes de son émergence ainsi que sur la situation précise du phénomène sur la côte ouest africaine, la rencontre se penchera sur les efforts entrepris aux niveaux régional et national, ainsi que sur les résultats obtenus après la mise en œuvre des initiatives et actions prises soit de manière isolée, essentiellement par les Etats, soit aux niveaux régional et international.

Les actes de piraterie maritime mettent en péril les activités de commerce, de tourisme et de pêche, et constituent également, une menace environnementale majeure pour l'ensemble de la région, avec des conséquences qui fragilisent davantage les populations locales. La piraterie n'est donc pas seulement un problème criminel, c'est surtout un obstacle stratégique majeur pour le développement de la région.

Il s'agit d'identifier précisément la nature et l'ampleur du phénomène, d'expliquer son émergence et d'en mesurer l'impact et les conséquences socio-économiques.

Par ailleurs, cette réflexion analysera la portée et les limites des initiatives nationales et régionales prises pour lutter contre la piraterie dans la région. En effet, face à l'ampleur du phénomène et de ses conséquences sur le développement socio-économique des pays de la région, l'attention internationale a été attirée et des initiatives régionales sont venues pour renforcer celles prises au niveau des Etats.

En outre, pour développer une nouvelle approche de la lutte contre cette menace, la rencontre proposera des pistes d'améliorations des actions, techniques et moyens pour mieux combattre la piraterie dans les espaces maritimes de la région. Cette tribune explorera également des solutions basées sur les leçons tirées des expériences menées antérieurement, dans d'autres parties du monde (Afrique de l'Est et Océan indien...).

## **Objectifs de ces journées de réflexion**

Cette rencontre se propose :

- De mieux cerner les enjeux de l'insécurité maritime en Afrique ;
- De revenir sur la définition de la piraterie maritime et le droit international ;
- De faire le point de la situation maritime réelle dans les eaux atlantiques africaines et les pays de la région ;
- D'identifier les dispositions pertinentes des instruments juridiques internationaux devant figurer dans la législation nationale des états en matière de piraterie ;
- D'analyser les textes nationaux existants sur la base des dispositions pertinentes du droit international relatif à la criminalisation, la compétence, la définition des infractions, les mesures coercitives, et à la coopération ;
- De relever les disfonctionnements du cadre institutionnel et opérationnel de la lutte au regard du cadre de la lutte communautaire et harmonisée ;
- De passer en revue l'ensemble les initiatives visant à faire face à ce phénomène ;
- De rappeler des initiatives internationales et régionales ;
- D'examiner l'état d'applications des instruments et mesures de lutte contre la l'insécurité maritime, aux niveaux national et régional ;
- De faire ressortir les avantages et insuffisances de ces instruments ainsi que les difficultés de leur mise en œuvre effective par les Etats de la région ;
- De proposer des pistes d'amélioration de la lutte contre la piraterie dans la région

## **Résultats attendus**

La réunion devra permettre :

- De mieux appréhender le phénomène sur les plans économique, social et juridique;
- D'avoir une connaissance précise de la situation sécuritaire dans les eaux maritimes de la côte atlantique africaine ;
- De prendre connaissance des différentes initiatives et de leur mise en œuvre effective ;
- D'examiner leurs résultats et faire ressortir les difficultés pour leur application dans le contexte africain ;
- De proposer des solutions pour mieux combattre la piraterie maritime.

## **Déroulement de l'atelier**

L'atelier se déroulera sur 2 jours qui seront consacrés à :

- **1ème Session : La piraterie maritime en Afrique**
  - La piraterie maritime et le cadre juridique ;
  - Les enjeux de la Sécurité maritime dans la région ;
  - Nature et ampleur des actes de piraterie dans la région ;
  - La piraterie maritime et pêche maritime
  - Les origines spécifiques de la piraterie maritime en Afrique de l'Ouest
  
- **2ème session : La lutte et les moyens de résolution des questions de piraterie : des actions isolées à la mutualisation institutionnelle des efforts**
  - Limites des initiatives de sécurisations isolées des Etats de la région
  - Les mécanismes régionaux de lutte contre les actes de piraterie en Afrique occidentale
  - Le renfort des partenaires étrangers
  
- **3ème session : Pour une lutte plus efficace contre la piraterie en Afrique**
  - Amélioration du cadre juridique, institutionnel et opérationnel
  - Les mérites d'une coopération régionale cohérente pour la sécurité maritime
  - L'opérationnalisation des plans de coopération régionale passe par un engagement politique plus ferme
  
- **4ème session : Conclusions et recommandations**